

Communiqué de Presse

PME Développement soutient l'entreprise « EURO CHANNEL LOGISTICS » à Martin-Eglise

PME Développement a décidé de soutenir l'entreprise « EURO CHANNEL LOGISTICS » dans le cadre de ses investissements. Jean-Christophe LEMAIRE, Président de PME Développement, remettra le chèque de l'avance remboursable (20 000 €) le mardi 5 juillet 2016 à 9h15 dans les locaux de l'entreprise à Martin-Eglise (Parc Euro Channel – Rue Jean Rédélé).

L'entreprise, spécialisée dans le transport de marchandises au départ de la Haute-Normandie vers la Grande Bretagne et également dans la logistique de proximité s'est beaucoup développée ces dernières années tout en faisant face à la concurrence des pays de l'Est de plus en plus forte.

1000 embarquements transmanche ont été effectués en 2015 ce qui représente 2% du trafic généré par l'entreprise Dieppoise au profit de la ligne transmanche DFDS. Aujourd'hui leur bâtiment de stockage est rempli, l'entreprise a notamment investi dans 3 camions neuf en janvier 2016 en location crédit-bail.

Il y a environ 3 mois de cela, en mars 2016, sept tracteurs poids lourds de l'entreprise Euro Channel Logistics ont été, partiellement, désossés ce qui représente 1/3 du parc routier de l'entreprise. Portières et façades avant, comportant la calandre, les éclairages et les plaques minéralogiques, ont été proprement démontées avec du matériel professionnel. La piste du grand banditisme est évoquée.

Pour pallier à ces délinquances, l'entreprise souhaiterait investir dans un système de caméras extérieures et de vidéos protection.

L'entreprise sollicite PME Développement pour l'accompagner dans l'investissement de matériel de surveillance.

L'entreprise EURO CHANNEL LOGISTICS

Créée en juillet 2001 par Monsieur Bruno Beliard, l'entreprise est spécialisée dans la logistique globale en flux amont (approvisionnement et gestion des stocks, entreposage, préparation de commandes...) et en flux aval (distribution et transport de produits finis).

PME Développement

PME Développement est un fonds d'avances remboursables créé en 1998 par une dotation d'EDF au titre des crédits "Après Chantier". Les avances sont consenties sans intérêts ni garantie, après accord d'un comité d'engagement composé d'élus locaux (représentants du Département, des communautés de Communes de Petit Caux et Côte d'Albâtre, de la Région, de Seine-Maritime Expansion et élus des chambres consulaires) et de techniciens. Le montage des dossiers et la gestion du fonds sont assurés par Seine-Maritime Expansion.

M. Jean-Christophe LEMAIRE, Conseiller Départemental du Canton de Dieppe 2 en assure la Présidence.

Contact Presse PME Développement : Sophie STIEVENARD – 02 35 82 20 20